

4. L'élevage en cages

4.1 Hypothèses zootechniques

4.1.1 L.I.T.E

L'itinéraire technique d'élevage considéré est :

<i>Poids moyen début élevage</i>	125 g (silure 1 été)
<i>Durée moyenne élevage</i>	7 mois
<i>Poids fin d'élevage</i>	1.3 kg

Cet itinéraire évite donc l'hivernage, qui est très délicat dans ce genre de structure, pour des poissons de petites tailles. Cela évite des pertes lors du déplacement des cages avant la vidange de l'étang (un vidange annuelle a été retenue).

L'ITE retenu correspond à une étape de grossissement en cage.
L'aliment est distribué manuellement.

Ainsi les choix faits pour les simulations sont :

- poids moyen des alevins = 125 g
- durée élevage = 7 mois
- IC = 1.2
- charge finale = 25 kg /m³
- taux de survie = 95%
- taux de poisson commercialisable = 98 %

4.1.2 Le calendrier d'élevage et les ventes

La mise en charge des cages est effectuée en une seule fois au mois de mai.
Les têtes de lots (environ 2/3 de l'effectif) sont récoltées en octobre de l'année de mise en charge.

Les queues de lots (environ 1/3 de l'effectif) sont récoltées en août de l'année suivante de mise en charge.

Ainsi, en année de routine, pour une production de 20 T les ventes sont :

- en août des queues de lots soit **6.6 T** ou 1.65 T par semaine
- en octobre des têtes de lots soit **13.4 T** ou 3.35 T par semaine

L'avantage de ce système est de pouvoir garder les silures, si les commandes sont insuffisantes, tout en ayant un accès facile aux poissons pour d'autres ventes. La pêche des silures est plus délicate à mettre en œuvre dans les bassins.

Une meilleure homogénéité des lots de « 1 été » (avec de meilleurs tri sur l'élevage jusqu'au 1^{er} été) permettrait sans doute d'éviter la présence de queues lots ; gênantes lors de la vidange de l'étang.

4.1.3 Les volumes d'élevage

Cet élevage doit produire 20 T de silure. Selon les charges définies dans l'ITE, le besoin théorique en volume d'élevage est de 800 m³. Cependant ce volume doit être augmenté de 1/3 à cause de la durée d'élevage plus longue pour les queues de lots.

Le volume d'élevage nécessaire est donc d'environ 1080 m³ soit **27 cages de 40 m³**.

4.2 Hypothèses économiques

4.2.1 Les investissements

La majorité du matériel est considéré comme déjà présent sur l'entreprise.

Les cages sont considérées ici comme neuves soit un coût unitaire de : **20 000 F** tout équipée (armature, filets, toile ombrage..)

Le coût d'une embarcation n'est pas prévue dans ce projet car elle est déjà présente sur une entreprise produisant du poisson d'étang ou les cages sont accessibles par un ponton.

L'hypothèse choisie intègre la possibilité d'utiliser des aérateurs, dont le coût unitaire est de 6 500 F (cf. catalogues COFA, AQUALOR...). On estime le besoin à 1 aérateur pour 5 cages soit pour 200 m³.

Le coût du dossier pour l'installation des cages n'est pas pris en compte. Cependant, le dossier de déclaration (limite des 20 tonnes) est moins cher et moins contraignant que le dossier d'autorisation (environ 1 an pour instruire le dossier et 50 000F).

4.2.2 Le personnel

Cet élevage en cages peut permettre à une entreprise d'élevage en étangs de mieux gérer son personnel. En effet, la période de juillet à novembre est une période creuse dans l'activité en étangs.

Cependant, des **vacations** sont nécessaires lors des périodes de pêche par exemple et sont estimés à **0.1 personnel technique** à plein temps.

4.2.3 Les autres charges

Les autres charges correspondent à l'énergie nécessaires aux aérateurs (0.75 kW/h) qui fonctionnent 24h/24h pendant les 3mois d'été.

Les *autres charges* sont constituées de matériel divers.

Le prix d'achat des silures de « 1 été » est fixé à **45 F/kg**.

4.3 Analyse économique

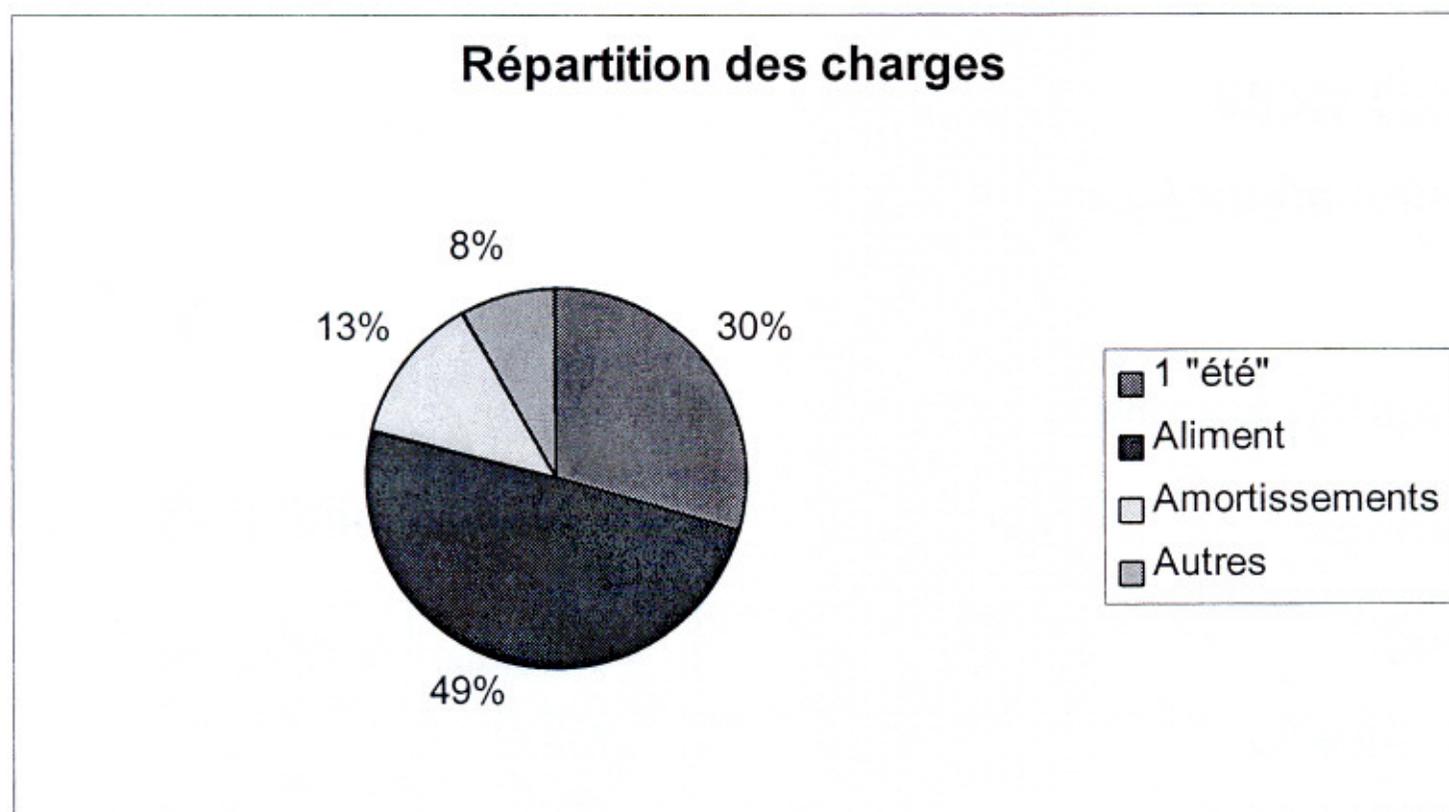
4.3.1 La montée en puissance

La montée en puissance a été établie selon le calendrier d'élevage. De plus ; l'année 0 correspond au développement du projet avec l'établissement des dossiers, les achats, la mise en place des cages.

4.3.2 Les simulations : première analyse

B1 : Silure commercialisé entier

Le coût de production obtenu pour ce projet est de **15.65 F/kg** de silure entier soit un coût hors amortissements de 13.61 F/kg.



La décomposition du coût de production donne :

Soit une répartition de :

- Aliment = 7.70 F/kg
- 1 « été » = 4.65 F/kg
- Amortissements = 2.04 F/kg
- Autres charges = 1.26 F/kg

Le ratio de rentabilité est de **37%** pour un temps de retour sur investissement **en 5 ans**.

La part de l'aliment est majoritaire dans les charges de ce projet.

On estime un élevage bien maîtrisé quand la part de l'aliment dépasse les **50 %** (*Paquette, com.perso*).

4.4 Analyse de sensibilité

Une première analyse de sensibilité peut être effectuée sur les 2 charges les plus importantes ; l'alimentation et le coût des silures de « 1 été ».

Ceci n'est qu'une première analyse mono variable. Il est possible d'envisager des variations de plusieurs variables à la fois.

Prix	Coût du silure entier (F/kg)	Temps de retour sur investissements
Aliment à 6F/kg	14.54	5 ans
Aliment à 5F/kg	13.44	5 ans
«1été» à 42 F/kg	15.33	5 ans
«1été» à 40 F/kg	15.13	5 ans

Comme le montrait déjà la répartition des charges, le prix de l'aliment est un poste majeur dans le coût de production.